

Le projet de l'accès social à l'eau sur la Métropole Grenobloise :  
démarche, enjeux, questions

## Expérimentation d'une tarification sociale de l'eau à Grenoble-Alpes Métropole



# Historique - La durabilité sociale et l'accès social à l'eau

2013

- Chantier « ancien » ouvert dans le cadre de l'étude sur la construction du prix de l'eau (2010 - 2014)  
Thème fort issu du séminaire 2013 et rapport 2 sur la durabilité des services d'eau

2013

- Problématique en écho avec : la reconnaissance par l'ONU de l'eau comme droit fondamental (2010) + contexte global de crise économique et sociale + défis de la durabilité économique et environnementale qui impactent le prix de l'eau >> émergence de la question sociale
- + Adoption de la loi Brottes du 15 avril 2013

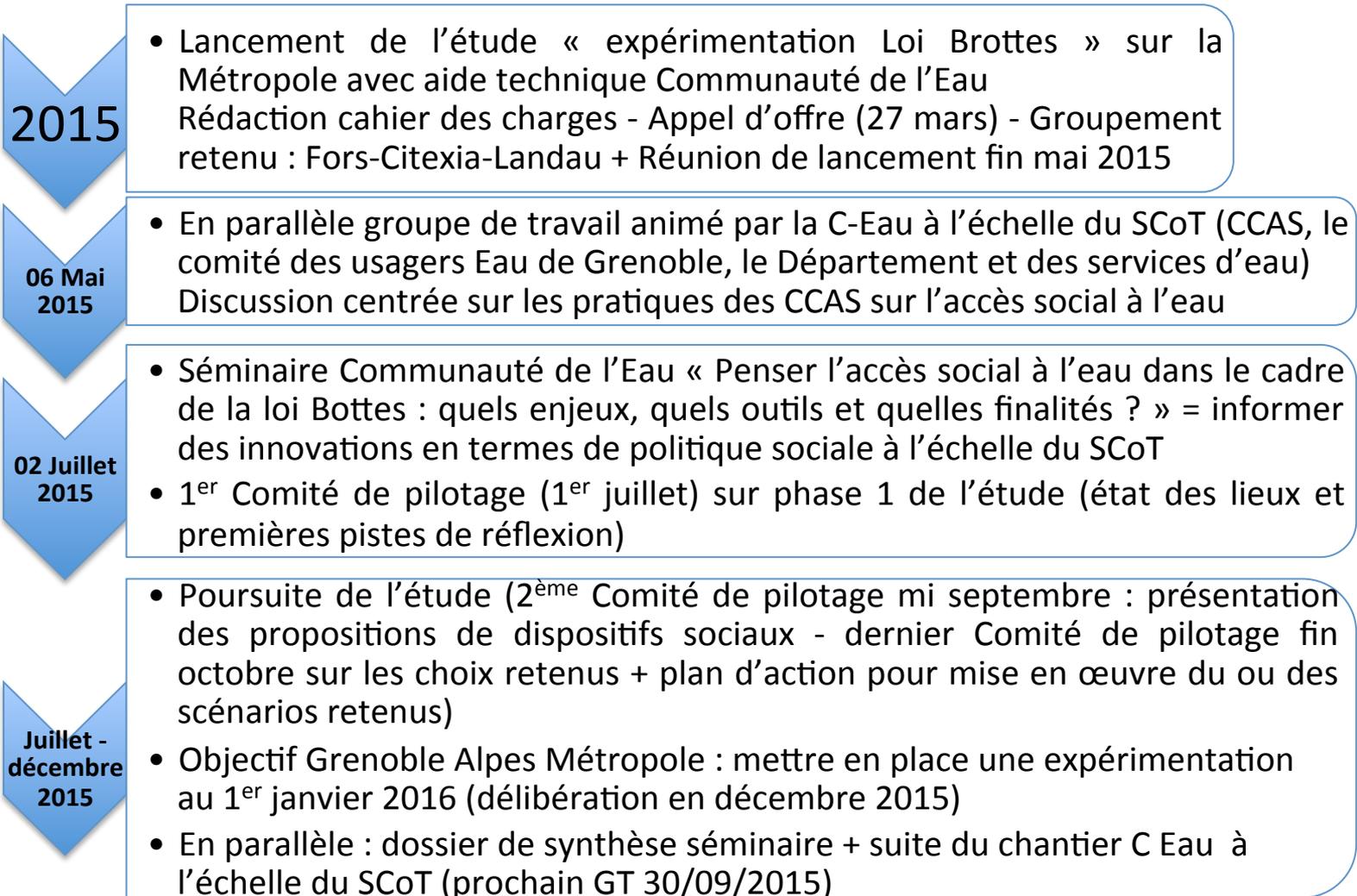
2014

- Groupe de travail : 4 réunions avec services d'eau, CCASS, Département de l'Isère pour le FSL et un bailleur social
- Note de synthèse disponible sur le nouveau site web de la C-Eau

2014

- **Prise de décision par Grenoble Alpes Métropole de participer à l'expérimentation** selon l'article 28 de la Loi Brottes (délibération du 7 novembre 2014 + dépôt du dossier avant le 31/12/2014)

# Historique - La durabilité sociale et l'accès social à l'eau



# La démarche de la Métropole

## Enjeux étude

- Identifier les publics concernés (usagers, non raccordés)
- Recenser les mécanismes d'aides sociales existants + formes d'exclusion/précarité dans l'accès au service + mesurer l'acceptabilité du prix pour les usagers précaires/exclus
- Proposer les outils les plus pertinents (mécanismes de solidarité internes et externes au service en maintenant l'équilibre budgétaire + contraintes associées)

Parti pris de sensibiliser / informer le plus grand nombre

Avoir un regard sur toutes les possibilités (ne pas se restreindre) et voir l'impact sur le prix de l'eau sur le long terme

Mettre en place des actions préventives et curatives

# Etat des Lieux

- **Sur l'eau potable**

- 49 communes ont transféré la compétence à la Métro au 1<sup>er</sup> janvier 2015
- 46 tarifs différents sur le territoire avec grande disparité
- Transfert du personnel en cours sur 33 communes
- 14 communes en DSP, dont 8 à la SPL eau de Grenoble

Gestionnaire	Nombre de COMMUNES	abonnés 2013	Volume vendus 2013
Régie	33	77 815	10 170 825
SPL EAU DE GRENOBLE	8	67 361	13 832 600
VEOLIA	3	10 017	1 277 000
SAUR	3	5 879	1 199 230
<b>Total général</b>	<b>47</b>	<b>161 072</b>	<b>26 479 655</b>

- **Sur l'assainissement**

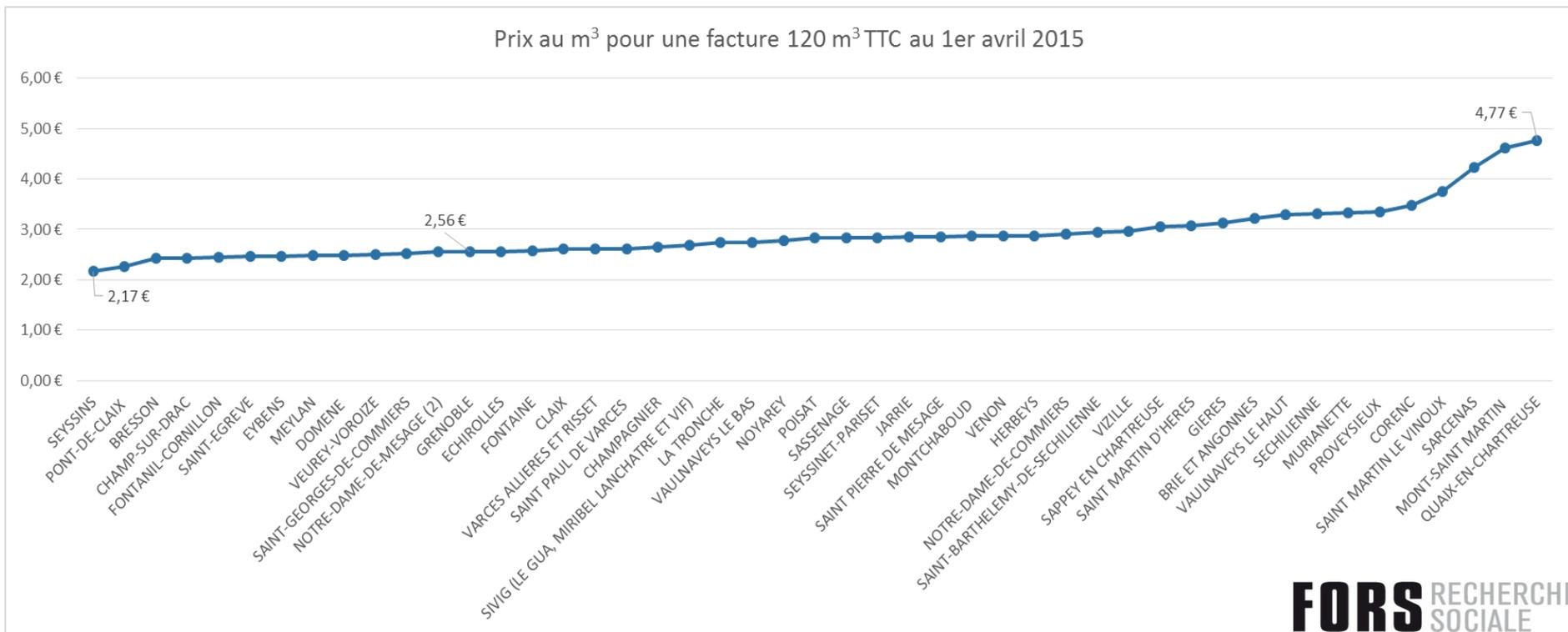
- Service harmonisé et géré en régie intercommunale depuis 2000 - évolution en 2014 avec intégration des communautés de communes du Sud Grenoblois et des Balcons Sud de Chartreuse (encore quelques communes avec délégataires sur le périmètre Métropolitain)
- Un seul tarif de 1,29 € TTC le m<sup>3</sup> base 120 m<sup>3</sup> hors redevances Agence de l'eau

# Les consommations et les abonnés

- 26 500 000 m<sup>3</sup> vendus en (2013)
  - 25 835 000 m<sup>3</sup> en 2011 (source Communauté de l'eau potable)
- Pour 440 000 habitants (Insee 2012)
  - Consommations d'eau par habitant : en moyenne de 60 m<sup>3</sup>/habitant
  - mais forte hétérogénéité du fait des gros consommateurs (de 31 m<sup>3</sup> à Séchilienne à 164 m<sup>3</sup>/habitant à Jarrie)
  - Grenoble 73 m<sup>3</sup>/habitant avec gros consommateurs → 41 m<sup>3</sup>/habitant sur les seules consommations domestiques.
  - Consommations globales d'eau par habitant traduisant un tissu économique diversifié avec certains gros consommateurs sur le territoire (hôpital, commerces, industries)
- 161 072 abonnés (2013)
- Pour 200 500 ménages (2012)
  - Taux « optimiste » d'individualisation : 80% (rapport entre le nombre d'abonnés et le nombre de ménages)
  - Forte hétérogénéité également : de 100% (exemples Saint Martin le Vinoux, Poisat, Quaix en Chartreuse, Notre Dame de Mésage, ...) à 42% sur Echirolles
  - Grenoble 62% → mais 50% si on prend réellement les ménages individualisés
  - En moyenne 70% des usagers disposent d'un compteur individualisé, mais sur les zones denses urbaines, le taux d'individualisation peut descendre à 50%

# 46 tarifs plutôt bas...

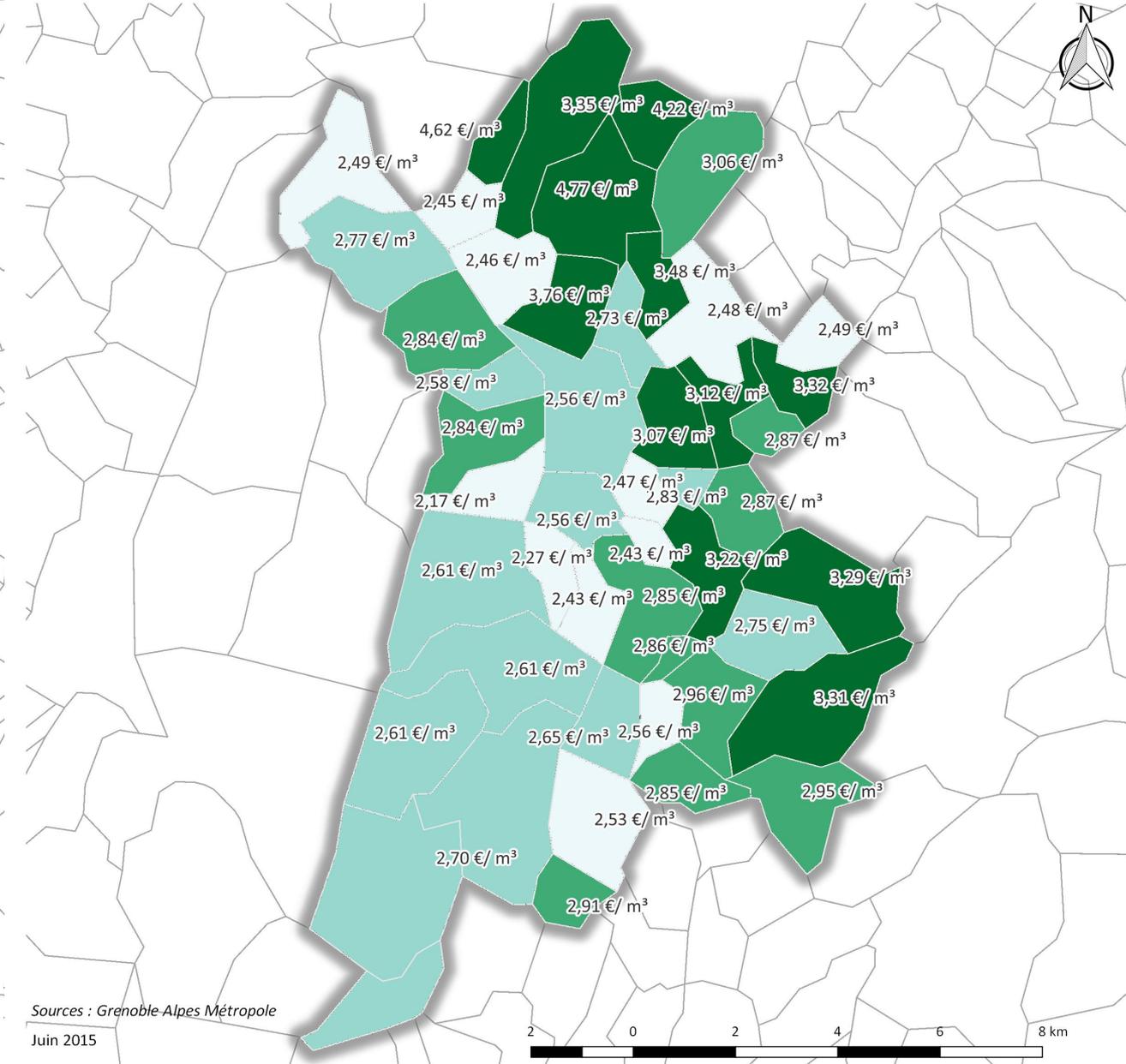
- Des factures 120 m<sup>3</sup> de 2,17 €/m<sup>3</sup> à 4,77 €/m<sup>3</sup> TTC - moyenne pondérée de **2,91 € TTC/m<sup>3</sup> (2015)**
- Grenoble Alpes Métropole dans **la moyenne basse des collectivités** en termes de tarifs
- Pour rappel : tarif moyen en France : 3,78 €/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (études d'Eau France) et de **3,59€ TTC/m<sup>3</sup>** pour les villes de plus de 100 000 habitants (même source)
- **Un constat** : sur la Métropole l'eau est peu cher du fait d'une gestion des services majoritairement en régie ± du fait du contexte local spécifique (peu de traitement voir pas de traitement pour ressources majeures peu d'énergie de distribution du fait de la topographie avec ressources gravitaires majoritaires)



# Mais des difficultés

- Taux de pauvreté par commune entre 3,1% à 18,2% (Nombre de personnes sous le seuil de 60% du revenu disponible médian Français) – prendre en compte la notion de quartier par commune
- Niveau des impayés semble évoluer à la hausse mais comptabilisation délicate (du fait des changements de mode de gestion et de facturation)
- 652 demandes au Fond de Solidarité Logement (FSL départemental) pour l'aide au paiement des factures d'eau - montant de 100 k€ en 2014.
- De nombreux acteurs pour la situations de précarité en eau :
  - Acteurs associatifs (ULISSE, Croix Rouge française, Point d'eau,...)
  - Organismes comme les CCAS, le Département, la CNAM, la CAF, etc.
  - Bailleurs sociaux (ABSISE : OPAC 38, ACTIS, PLURALIS, SDH, ...)
  - Certaines collectivités ont mis en place des tarifications à visée sociale / aides - ou tarifications progressives de l'eau (Grenoble, Pont de Claix, Saint Martin d'Hère, Proveysieux, Mont Saint Martin, Domène)

# TARIFS DE L'EAU EN 2013



Tarifs en €/m<sup>3</sup>  
(sur la base d'une conso de 120 m<sup>3</sup>)

- [2.17 - 2.56[
- [2.56 - 2.83[
- [2.83 - 3.07[
- [3.07 - 4.77[

Sources : Grenoble Alpes Métropole

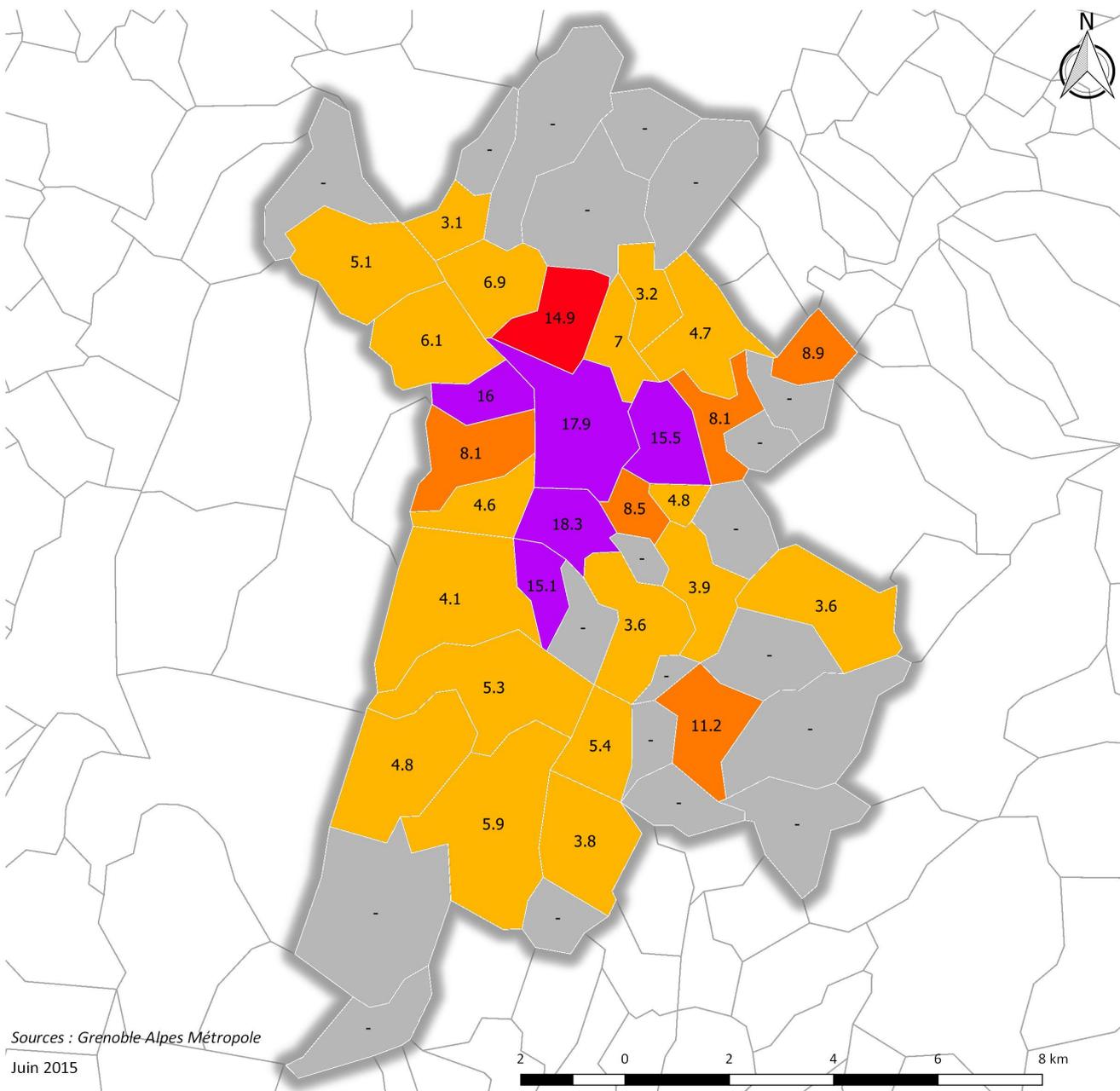
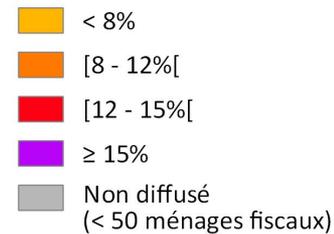
Juin 2015



# TAUX DE PAUVRETE DES MENAGES EN 2012

Proportion de ménages sous le  
seuil de bas revenus disponibles  
(60% de revenu médian)

## Taux de pauvreté



Sources : Grenoble-Alpes Métropole  
Juin 2015



# En conclusion

- Les attendus de l'étude de diagnostic
  - Quelles sont les formes de précarité en eau sur les territoires ?
  - Quelles sont les solutions à expérimenter, leur efficacité et leur coût ?
  - Quelles solutions apporter (internes ou externes)
    1. Équité et maintien de l'accès à l'eau des populations précaires et vulnérables + la diminution des difficultés d'accès à l'eau + l'acceptabilité du prix de l'eau par les usagers du service
    2. Accès de tous au service - publics cibles : habitants non usagers + exclus du service (SDF, squats, gens du voyage, etc.)
    3. Conserver l'équilibre budgétaire dans un contexte de baisse des consommations et d'investissements sur le service

## **ENJEUX : ne pas monter une usine à gaz en l'absence d'harmonisation des tarifs de l'eau**

- Durée maximale de l'expérimentation : 16 avril 2018 soit **2 ans et 3 mois** à compter du 1er janvier 2016.